

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 72 (2000)

Heft: 4

Artikel: De l'alcôve au futon

Autor: Girardin, Fabienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE L'ALCOVE AU FUTON

L

a chambre, lieu de repos, de plaisir, de deuil parfois, n'a pas toujours été telle que nous la connaissons aujourd'hui. Immense ou minuscule, dépouillée ou richement décorée, destinée à une famille entière plus les domestiques ou lieu intime réservé à un seul individu, son aspect et ses fonctions n'ont pas cessé de varier à travers les siècles. Petit historique occidental de l'Empire romain à nos jours.

Dans la Rome antique, il n'y a pas de chambre à coucher telle qu'on la conçoit aujourd'hui, c'est-à-dire une pièce à soi, décorée selon sa personnalité, identifiable en tant que telle. Les Romains dorment dans le *cubiculum*. Il s'agit d'un petit réduit, fermant à clé, le plus souvent sans décorations, sans fenêtre et disposant pour seul ameublement le lit.

Cette pièce est destinée au repos, mais pas uniquement. Sa fonction varie selon les besoins. Elle peut servir aux ébats des amoureux, légitimes ou non, aux derniers instants de la vie, à la maladie, aux intrigues, enfin à toute situation où il convient de s'isoler. La maison romaine comporte généralement plusieurs *cubiculi* qui sont en quelque sorte le pendant de l'*atrium*, lieu ouvert aux quatre vents, lieu de sociabilité, où l'on reçoit, et que l'on meuble et décore.

On a souvent dit, que les maisonnettes du Moyen Âge dormaient, domestiques compris, dans une seule pièce servant également de

cuisine. C'est vrai, mais le haut Moyen Âge connaît déjà en certaines régions la chambre en tant que lieu à l'écart, où l'on se retire pour dormir. La vie dans les châteaux du XI^e siècle était très simple et le confort sommaire. Le luxe n'apparaîtra que dans le sillage des croisades.

Le donjon abrite à la fois l'entourage du seigneur et sa garnison militaire, avec au rez-de-chaussée le lieu de stockage des aliments, au premier la grande salle, au deuxième la chambre du seigneur et au troisième une pièce collective où dorment les enfants, les invités et les serviteurs. Quant à la maison rurale, elle est généralement composée de deux pièces, l'une servant de salle et de cuisine, l'autre de chambre pour tous.

LUXE ET VOLUPTÉ

À côté du coffre, du banc et des tables, le lit est l'apanage de la chambre, richement revêtu et parfumé, il symbolise le statut de son propriétaire, qu'il soit seigneur ou paysan. Cette couche est très large (env. quatre mètres sur trois), à tel point qu'il faut un bâton pour étendre les draps de l'autre côté du lit. On y dort à plusieurs.

Aux XIV^e et XV^e siècles, la chambre du seigneur et du riche bourgeois devient de plus en plus luxueuse. Lui est attenante une deuxième pièce, dite de parade, destinée à héberger les hôtes de haut rang. Chez les plus fortunés, la chambre se tapisse de somptueux tissus brodés, de draps d'or, de satin vermeil et de tapis de soie. Elle sert à divers usages. On y mange et on y prend son bain. On y reçoit aussi, installé dans son lit, les visiteurs étant assis sur d'immenses coussins ou de petits bancs. Cet usage se prolongera jusqu'au XIX^e siècle et trouvera son apogée sous Louis XIV.

L'apparition des salles de bains ou baigneries est la grande innovation du XVI^e siècle. Sous l'influence de l'Italie, les techniques de décoration sont de plus en plus sophistiquées et le décor à l'antique font fureur. Les règles de l'hospitalité sont les mêmes qu'au Moyen-Âge, on héberge les visiteurs dans son lit. La grande révolution dans l'agencement de la maison aura lieu au siècle suivant.

Dès le XVII^e, l'ameublement servira à définir le rôle de chaque pièce, selon un agencement codifié. Le logement est divisé en trois parties: les pièces d'apparat, celles réservées à la vie privée et celles destinées au service, comme la cuisine. Du point de vue du confort aussi on réalise des progrès, la paillasse est remplacée de trois matelas, un de crin, un de laine et un de plume. Le sommier est rembourré de mousse séchée au soleil.

Le lit à colonne fait son apparition vers 1650. Il est installé dans un alcôve, posé sur une estrade. L'alcôve doit être suffisamment spacieuse pour y disposer des chaises destinées aux visiteurs. Le luxe des matériaux, meubles et ornements atteint alors son apogée.

Deux servantes refont le lit à l'aide d'un bâton. Miniature du Roman des trois pèlerinages de Guillaume Digulleville, XVI^e siècle.

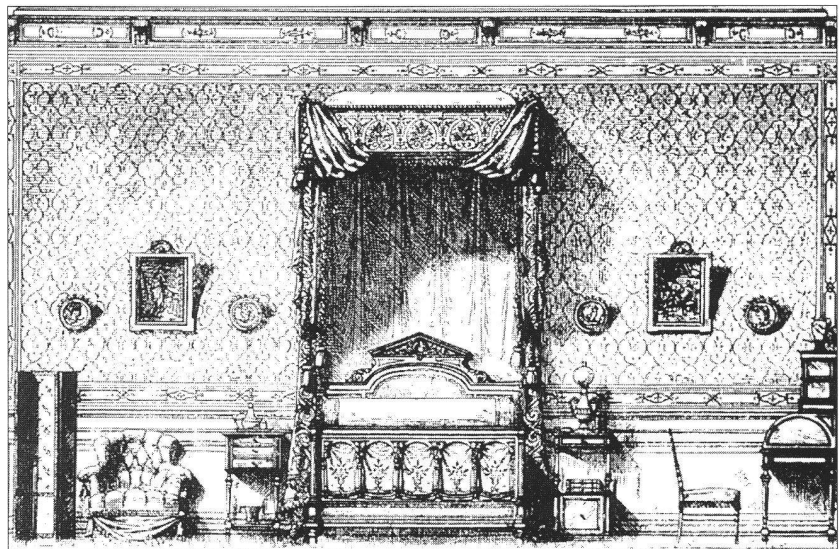


En revanche, les domestiques et gens de modeste condition vivent souvent à plusieurs dans des mansardes et dorment dans des lits à tombeau dont les colonnes de hauteurs inégales épousent la forme du toit. La chambre contient le strict nécessaire: lit et armoire.

LE COUPERET DE LA MORALE

Si au début du XIXe siècle Monsieur et Madame font chambre à part, ce n'est plus le cas cent ans plus tard, où s'est imposée la chambre conjugale. On ne sait pas exactement quand elle est apparue. Le précédent le plus célèbre est la chambre de Bonaparte et Joséphine à Malmaison, où ils couchent toujours ensemble. Mais ce sont Louis-Philippe et Marie-Amélie qui en institutionnalisent l'usage, formant le premier couple royal à dormir dans le même lit. Celui-ci mesure un mètre quatre-vingt-cinq, et grande nouveauté comporte deux tables de nuit placées de chaque côté.

Vers 1840, les philosophes utopistes leur emboîtent le pas et conçoivent les premiers logements ouvriers où ils prévoient une chambre pour les époux à l'abri des yeux et des oreilles, et une autre pour les enfants. L'idée étant de supprimer la promiscuité née de la pauvreté, intolérable pour les moralistes. Trente ans plus tard, l'alcôve disparaît. Avec la chambre conjugale naît la notion d'intimité.



Henri Fourdinois, projet de chambre à coucher, 1882-1883

Sous l'impulsion des architectes de l'Art nouveau, l'ameublement porte la marque de la présence de deux personnes: décor symétrique et chevet désignant l'emplacement de deux têtes.

LE LUXE, C'EST L'ESPACE

Après la seconde guerre, la chambre devient l'espace de la femme, où l'homme n'est que l'invité. On ne s'y couche pas pendant le journée, sauf pour la sieste et on n'y entre pas sans autorisation. La porte est fermée et c'est un lieu tabou. Ce que l'on a gagné en commodité (disparition du pot

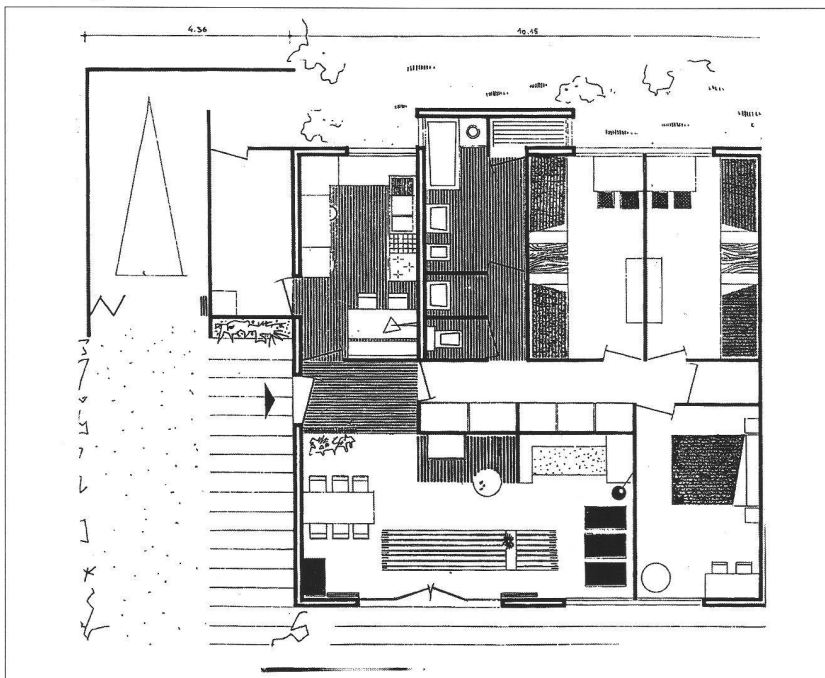
de chambre par exemple), on l'a perdu en espace. Les chambres sont désormais de dimensions minimales, et seuls les gens riches peuvent encore se payer de l'espace.

Dès les années soixante, la chambre s'ouvre à nouveau sur la maison pour reprendre sa place dans l'espace familial. Le mobilier change au gré du goût des habitants. Tout est possible, même de dormir japonais. Elle est devenue un lieu ludique, la couette nordique permet un entretien rapide. La télévision y a fait son entrée.

La chambre a beaucoup évolué et évoluera encore. Ce qui est immuable, à travers les siècles, c'est la façon de dormir: dans l'obscurité et le silence, allongé sur une couche si possible confortable. Finalement, c'est ce qui compte pour un bon sommeil. Le reste étant l'expression d'une société donnée à un moment donné, d'une vision de soi et des autres.

Fabienne Girardin

Plan du « logis 49 » présenté en 1949 au Salon des arts ménagers par la Caisse centrale des allocations familiale de la région parisienne



Le mot chambre est issu du grec *kamara*, devenu *camera* en latin, et signifie voûte. Il n'a rien à voir, contrairement à ce que l'on prétend parfois avec le terme latin *cubiculum*, qui désigne le lieu de repos couché.

Référence et source illustrations

Rêves d'alcôves, la chambre au cours des siècles, Union centrale des arts décoratifs, Paris, 1995